

INTRODUCTION

Anna Razgouliaeva et Corinne Rossari

Comment la notion de question est-elle appréhendée dans les différents courants de la linguistique contemporaine ? Comment est-elle définie ? Par quel biais est-elle envisagée ? Comment les grammaires anciennes et actuelles conçoivent-elles cet objet ? Est-il possible d'en donner une description dans le cadre d'une théorie des actes de langage ? Peut-on en développer une dans le cadre d'une sémantique formelle ?

C'est autour de ces problèmes que se sont déroulées les discussions lors des trois journées d'étude sur la question qui ont réuni à l'Université de Fribourg des chercheurs de différents domaines de la linguistique, pour faire le point, débattre, avancer des hypothèses sur cet objet si familier et pourtant si étrangement rebelle à toute tentative de définition. Le souhait des organisatrices était de balayer un champ aussi large que possible des études linguistiques susceptibles de s'intéresser aux propriétés de la question. La répartition par domaines linguistiques des contributions réunies dans le présent recueil reflète la variété des aspects que nous avons souhaité couvrir, bien que toute partition soit, par définition, artificielle, dans la mesure où il n'est pas d'étude s'en tenant à des faits purement « syntaxiques », « prosodiques », « sémantiques » ou « pragmatiques », et ce, à fortiori, dans l'étude d'un objet aussi complexe que la question.

L'ouvrage s'ouvre sur une perspective historique, retraçant la manière dont les grammaires se sont affranchies de la description d'un tel objet, bien embarrassant pour toute approche cherchant à en appréhender l'essence.

Les deux articles de la **partie historique** font le bilan des interprétations que les grammaires ont données à la question à différentes époques. Il en ressort que la question n'y est jamais abordée comme objet d'étude en soi, mais uniquement relativement à l'assertion. Fondées sur les principes développés en logique, les grammaires classiques mettent au cœur de leurs descriptions la fonction déclarative du langage et ne peuvent par conséquent décrire la question sans avoir

recours à l'assertion. Étant conçue comme une sorte de phrase déclarative lacunaire, la question y a été décrite par rapport à sa portée : question partielle versus question totale, avec un accent mis sur le matériel linguistique servant à la réalisation de ces deux formes, comme le dégage Gilles Siouffi, qui, entre autres, aborde le délicat problème de la différence de signification attribuée aux termes d'« interrogation » et de « question », en resituant ces termes dans leur contexte diachronique. En spécifiant le matériel linguistique permettant de passer d'une phrase déclarative à une phrase interrogative, les grammaires particularisent la question par des procédés de trois niveaux : 1) morpho-lexical avec l'usage de particules spécifiques ; 2) syntaxique avec la modification de l'ordre des mots ; 3) prosodique avec un contour mélodique contrastif, constate Gabriel Bergounioux. Elles passent ainsi complètement à côté de ce qui reste non marqué, extérieur à la langue, et qui constitue une facette non négligeable de la distinction entre question et assertion. Cet aspect « non-langagier » a commencé à être intégré dans les grammaires très récemment, suite à l'apparition de la notion d'acte de langage. Cette notion a rendu possible une nouvelle définition de la question, en termes d'état psychologique du locuteur et de comportement de celui-ci vis-à-vis du destinataire. Les grammaires modernes caractérisent en effet la question comme une « manière de dire les choses », une des modalités énonciatives de la phrase¹. Ainsi, pour poser une question, le locuteur doit désirer acquérir une certaine information, ignorer cette information et essayer de l'obtenir auprès du destinataire, trois propriétés que l'on ne saurait trouver dans les grammaires classiques.

Ce parcours diachronique sur le traitement de la question dans les grammaires anciennes et modernes met en lumière des aspects de cet objet, lesquels, par la suite, vont éveiller la curiosité des linguistes. En généralisant, il semble que l'on puisse en dégager trois :

- (1) l'aspect logico-sémantique, qui ressort de la comparaison forcée avec l'assertion, et qui est centré sur le contenu de la question ;
- (2) l'aspect psychosocial, pris en compte dès lors que la question a été appréhendée comme un acte de langage à part entière, et qui la fait considérer comme une demande de dire adressée à l'interlocuteur ;
- (3) l'aspect grammatical, pris en compte dès les origines, qui consiste en l'examen des divers procédés interrogatifs.

1. Riegel, Pellat et Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France (1994 : 386, 580).

C'est par rapport à l'un ou l'autre de ces aspects que la question est abordée dans les contributions de cet ouvrage.

Les deux articles de la **partie syntaxique** et l'article de la **partie prosodique** s'attaquent à l'étude des procédés interrogatifs.

Les structures syntaxiques complexes dont le premier élément contient une inversion du sujet (*Restait-on dehors, on fondait au soleil*) font l'objet de l'article de Marie-José Béguelin et de Gilles Corminbœuf. La valeur « non assertive » de ces propositions, ainsi que l'inversion du sujet comme une marque syntaxique de l'interrogation, pourraient amener à supposer que ces structures résultent de deux actes langagiers distincts dont le premier est une question. En même temps, leur analyse révèle que le premier élément est fortement rattaché au second, dans la mesure où il établit pour celui-ci un « cadre de validité » hypothétique, temporel ou concessif. En termes plus formels, la proposition avec inversion ouvre un monde alternatif dans lequel se vérifie la validité de la proposition qui suit. Ceci amène Marie-José Béguelin et Gilles Corminbœuf à conclure que la première proposition ne peut pas correspondre à un acte autonome et que le lien entre les deux propositions peut relever de la micro-syntaxe, à savoir d'une syntaxe fondée sur des relations de rection (de dépendance grammaticale) entre les éléments.

Un procédé interrogatif morpho-lexical est étudié dans l'article de Florence Lefeuve. Il s'agit du pronom interrogatif *quoi*, dont la fonction syntaxique et la valeur sémantique sont analysées en comparaison avec d'autres morphèmes. La distribution syntaxique des formes corrélatives *que* et *quoi* est expliquée à partir du trait disjoint/conjoint, pareillement à l'opposition entre *me* et *moi*. En ce qui concerne le sémantisme de *quoi*, Florence Lefeuve le compare à celui des pronoms démonstratifs *ce*, *cela*, *ça*. Comme ces derniers, *quoi* renvoie à du non nommé, non classé et subsume l'opposition entre l'animé et l'inanimé, mais il se démarque de ces formes par le fait que le locuteur cherche à sortir de l'indétermination en déclenchant une formulation chez le destinataire. Comme les autres termes en *qu-*, le pronom *quoi* a un emploi interrogatif : *À quoi rêves-tu ?* et un emploi « intégratif » : *J'ai rêvé hier à quoi tu avais rêvé l'autre nuit*. Pour rendre compte de ces deux types d'emplois, on peut, selon Florence Lefeuve, partir de l'idée qu'un terme en *qu-* constitue une variable, c'est-à-dire un élément auquel il est possible d'attribuer, à l'intérieur d'un ensemble, plusieurs valeurs sans qu'une valeur précise soit fixée. Dans les interrogatives directes, les termes en *qu-* expriment une variabilité que l'on essaye de canaliser, alors que dans les structures subordonnées, ils correspondent à une variabilité assumée par le locuteur. Cet article, tout comme le premier, met ainsi en relation structures interrogatives et structures

assertives, en soulevant l'épineux problème du passage de l'une à l'autre.

Le rôle de la prosodie dans la réalisation de la question fait l'objet de l'article d'Anne Grobet, Antoine Auchlin et Anne Catherine Simon. En voyant dans la question une activité illocutoire, les auteurs supposent que différents sous-systèmes prosodiques – non seulement les contours intonatifs, mais aussi l'accentuation, le rythme, la qualité de la voix – collaborent à cette activité. Les moyens prosodiques agissent de façon plus ou moins distincte et autonome sur les dimensions concernées par les « conditions d'emploi » de l'acte illocutoire de question : le désir qu'a le locuteur de savoir, sa croyance que le destinataire peut combler ce désir de savoir, la « place » qu'occupe le locuteur par rapport au destinataire, etc. Selon cette hypothèse, les relations entre la prosodie et certaines formes de questions sont polyvalentes. La prosodie au sens large marque toutes les dimensions de l'interaction présentes simultanément dans les questions et établit des distinctions à différents niveaux. Elle effectue une sorte de « sélection polyphonique », en opérant une mise en phase « contour-énonciateurs » (un exemple de cette sélection : les emplois argumentatifs des phrases interrogatives sont toujours marqués par un contour descendant). Elle discrimine l'orientation d'une question *Est-ce que p ?* vers *non-p* et vers *p*. Elle permet de distinguer différentes activités réalisées avec au moyen des questions : formuler un reproche, signaler une divergence, lever un malentendu. Les rapports entre la prosodie et la syntaxe vont de la complémentarité à la redondance, quand la question est marquée à la fois par des indices syntaxiques et prosodiques. L'examen approfondi de la prosodie permet ainsi de dévoiler des nuances qui sont autant de manifestations des traits qui fondent la perception selon laquelle une certaine énonciation est, semble, se présente comme une question ; en dernier ressort, son apport est de pulvériser la conception « monolithique » de cet objet d'étude et de détrôner le dogme d'une correspondance stricte entre certains patrons prosodiques et certains types de questions.

Dans la partie **pragma-sémantique**, la question est abordée dans ses aspects logico-sémantique et psychosocial. Selon que c'est l'un ou l'autre qui prévaut, la question reçoit des descriptions différentes. L'aspect psychosocial prédomine dans une approche *illocutoire*, qui fonde la définition de la question sur les conditions de la réalisation de l'acte illocutoire et voit dans la demande de réponse un élément fondamental et une propriété inhérente de la question (voir les articles de Sibylle Sauerwein Spinola et de Marc Bonhomme). Une approche *logico-sémantique* vise à décrire la question à partir du contenu qu'on peut lui associer et voit dans la demande de réponse un effet secondaire (voir les articles d'Oswald Ducrot, d'Alain Berrendonner et de Corinne Rossari).

Les deux approches tendent à donner aux énoncés interrogatifs une description unifiée. Or, on reproche souvent à la conception illocutoire de la question un manque de généralité, en évoquant le fait que beaucoup de questions n'expriment pas une demande d'information et ne nécessitent pas de réponse (voir Berrendonner ici même). Parmi les exemples de ces questions, on cite plus particulièrement la question rhétorique, dont la propriété de « fournir » la réponse et l'absence d'incertitude sincère de la part du locuteur amène certains linguistes à la considérer comme « une vraie fausse question (ou un trope illocutoire) qui ne doit ni plus ni moins être traitée comme une assertion² ». Donc, si la question demeure « le point de l'intrusion du psychique dans la langue », comme le relève Gabriel Bergounioux, il est assez problématique de fonder sur les critères d'ordre psychosocial une définition générale de la question, valide pour ses multiples variations.

Une des possibilités de contourner cet écueil serait de partir d'un fondement psychologique de base, celui d'une « vraie » question – demande d'information, et d'y ajouter des extensions pour décrire les autres types de question. C'est ce que propose Marc Bonhomme, qui définit la valeur illocutoire matricielle de la question comme *l'expression adressée d'un doute sur une assertion ou un fait*. À partir de cette valeur matricielle, il construit une typologie des questions, en spécifiant le caractère du doute (sincère, mixte, feint) et le caractère de la réponse (*hétérolocutée*, fournie par l'allocutaire, ou *autolocutée*, fournie par le locuteur lui-même). Cette typologie inclut la question rhétorique, qui est donc intégrée dans la sphère fonctionnelle de la question. La question rhétorique a une structure complète Question-Réponse entièrement bouclée par le locuteur et peut être définie comme *l'expression adressée d'un doute feint à réponse implicitement autolocutée*. En examinant les textes des fables de La Fontaine, M. Bonhomme repère des indices discursifs qui orientent le lecteur vers l'identification d'une question rhétorique : sémantico-syntaxiques, énonciatifs, argumentatifs. Malgré ces indices, il reste des problèmes interprétatifs : des oscillations entre question rhétorique, question dirigée et question ouverte et même des imbrications de valeurs illocutoires (question-requête). Ces problèmes interprétatifs font voir dans la question rhétorique avant tout « un effet de discours », tantôt net, tantôt graduel, tantôt polysémique. La polyvalence de la question rhétorique se retrouve aussi au niveau de la prise en charge énonciative. De nombreuses attestations de questions rhétoriques qu'on trouve dans les fables de La Fontaine mettent en scène des conflits de points de vue : « cet estompement taxémique apparent

2. Kerbrat-Orecchioni, *La question*, Lyon, Presses universitaires de Lyon (1991 : 99-100).

suscité par la question rhétorique masque un positionnement du locuteur des plus directs, des plus manipulateurs et surtout des plus autoritaires ».

L'article de Sibylle Sauerwein Spinola, tout en défendant la conception illocutoire, est situé dans une perspective polyphonique énonciative. En fondant son étude sur les formes interrogatives de l'allemand, elle montre que l'aspect « demande de réponse », qui caractérise toutes les questions, y compris les questions rhétoriques, peut se manifester avec une force différente, passible d'être codée en langue. Les contraintes que la question exerce sur la réponse déterminent le caractère « plus ou moins interrogatif » des questions : plus le poids des contraintes est important, moins la question est interrogative. Le poids de ces contraintes est calculable par l'usage d'éléments linguistiques, notamment la particule *wieso*, dont l'emploi signale que le locuteur insiste particulièrement sur la demande de réponse. Cet effet pragmatique est dû à la base présuppositionnelle convoquée par cette particule. À la différence de *warum* ou de *pourquoi* en français, qui présupposent l'existence d'une cause établie par le locuteur même de la question, *wieso* présuppose l'existence d'une cause issue d'un point de vue de l'interlocuteur. Par effet de sens, *wieso* souligne alors le peu de probabilité de l'existence d'une explication. Ce n'est donc pas l'ignorance du locuteur, mais plutôt son incompréhension – paraphrasable par *comment se fait-il... ?* – que ces questions permettent d'exprimer. La démonstration de Sauerwein s'appuie sur la présence d'une argumentation de type A POURTANT B sous-jacente à ce type de question et non assumée par le locuteur. En l'occurrence, derrière une question comme : *Pourquoi (wieso) veut-on que nous partagions notre maison avec des voleurs ?* se cacherait un discours comme *on veut que nous partagions avec quelqu'un notre maison, pourtant ce sont des voleurs*. La non prise en charge de cette argumentation, servant de base présuppositionnelle, a pour effet de renforcer les aspects « expression d'ignorance (d'incompréhension) » et « demande de réponse » de la question.

Les conceptions logico-sémantiques mettent au centre de leurs descriptions ce qui est, d'une manière ou d'une autre, « posé » par la question. Les analyses proposées ici par Oswald Ducrot, Alain Berrendonner et Corinne Rossari prennent comme objet l'interrogation totale et examinent son contenu sous différents angles. Ducrot étudie la valeur négative de l'interrogation totale. Berrendonner l'examine du point de vue des transformations qu'elle produit dans la mémoire discursive et Rossari se propose de dégager les éléments de sens de l'interrogation totale à même d'être utilisés comme sources d'ancrage dans les enchaînements discursifs.

La description sémantique de l'interrogation donnée dans Anscombe & Ducrot (1983)³ pose l'absence d'équivalence entre le contenu positif et le contenu négatif de l'interrogation totale. Cette hypothèse permet d'expliquer l'orientation négative des énoncés interrogatifs à valeur argumentative : *Je voudrais aller dans cet hôtel. D'ailleurs est-il vraiment cher ? (= D'ailleurs il n'est pas vraiment cher)*. Autrement dit, les mêmes conclusions sont possibles après un énoncé interrogatif *Est-ce que p ?* et après un énoncé négatif *Non-p*. L'extension de cette thèse proposée ici par Ducrot consiste à rapprocher interrogation et négation du point de vue de leur argumentation non seulement « externe », qui se manifeste dans les enchaînements conclusifs, mais aussi « interne ». Cela veut dire que si *p* contient une argumentation, telle que *si a, b* ou *même si a, b*, l'application d'une interrogation totale constitue une façon de nier *p*. Cette hypothèse fait envisager l'interrogation totale portant sur *p* et la négation pure et simple de *p* comme des formes particulières de la « négativisation », une catégorie très générale, qui peut être marquée non seulement par *ne... pas*, mais aussi par le mot *peu*, un syntagme en *peu de* ou par un préfixe comme *je doute que*, etc. Pour démontrer la proximité sémantique entre l'interrogation et la négation dans les structures *si a, b* et *même si a, b*, Ducrot se sert des instruments théoriques fournis par la nouvelle version de la théorie de l'argumentation, dite « Théorie des blocs sémantiques », développée par Carel⁴. Le « calcul » se fait à partir des enchaînements normatifs (en *donc*) et transgressifs (en *pourtant*) ouverts par toute unité de sens et s'appuie sur la règle de la négation d'un enchaînement argumentatif. Cette règle stipule que la négation d'un enchaînement argumentatif provoque la substitution du connecteur par le connecteur de sens opposé (*pourtant* si l'enchaînement est en *donc* et *donc* s'il est en *pourtant*) et la négativisation du deuxième segment.

Dans la conception adoptée par Alain Berrendonner, la question est assimilée à une assertion non-assumée ou un « refus d'assertion » de *P*, du même rang que *Peut-être que P*, *Sans doute que P*, *Sûrement que P*. Elle est décrite comme une opération accomplie sur le savoir partagé commun aux deux interlocuteurs. Cette opération se réalise en deux actions communicatives : l'énonciateur accomplit simultanément une

3. *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

4. Nous reprenons ici la note d'Oswald Ducrot : « La T.B.S. a été élaborée par M. Carel dans sa thèse de l'E.H.E.S.S., 1992, *Vers une formalisation de la théorie de l'argumentation dans la langue* ». L'idée centrale en est exposée dans Carel (1995), et la version standard de la théorie est donnée dans Carel & Ducrot (1999) et Ducrot & Carel (1999), ainsi que dans Carel (2001) et Ducrot (2001) ». Pour les références, consulter la bibliographie à la fin de l'article de Ducrot ici même.

assertion primaire et exprime, à l'aide d'un « geste intonatif », un refus d'en assumer la responsabilité. Par suite, le contenu propositionnel de la question ne se présente pas comme n'étant ni vrai ni faux, mais au contraire comme étant à la fois vrai et faux : le locuteur, divisé entre deux postulations contradictoires, agit positivement, mais d'une façon non symétrique en faveur des deux. En l'occurrence, une question totale positive *P ? (Tu viens ?)* consiste à accomplir simultanément une assertion primaire, en introduisant un nouvel objet-de-discours, et un refus secondaire d'en assumer la responsabilité. Une question négative *Nég P ? (Tu ne viens pas ?)* accomplit une réfutation primaire (ce qui pré-suppose que le contenu positif figurait déjà parmi les objets-de-discours valides) et un refus secondaire d'en assumer la responsabilité. L'orientation des interro-négatives vers une réponse positive est expliquée par le fait qu'avec l'assertion primaire le locuteur réfute une « évidence publique » et en même temps affiche le refus de prendre cette réfutation en charge. Ce dernier refus amène le destinataire à conclure que le locuteur croit davantage au contenu positif qu'au contenu négatif. Le statut cognitif de l'assertion primaire dans le savoir partagé permet ainsi au destinataire d'en évaluer la pertinence par rapport à celle de la réfutation secondaire. Cette évaluation le conduit à porter un jugement sur l'orientation de la question et la nécessité de la réponse. En d'autres termes, c'est la contradiction entre l'assertion primaire accréditant la validité d'un contenu *P* et le refus de l'assumer, qui, en créant un état instable (non consistant) de la mémoire discursive, entraîne, en guise de réparation, la nécessité de la réponse. L'aspect « demande de réponse » n'est donc pas un élément du signifié de la question, mais un effet perlocutoire de son énonciation.

En ceci, cette analyse rejoint celle proposée par Corinne Rossari, qui est aussi réalisée dans une perspective sémantique dynamique, mais qui, à la différence de la précédente, soutient l'existence d'une distinction fondamentale entre une assertion modalisée et une question. Rossari part de l'idée que l'énonciation d'une question et celle d'une assertion communiquant le même type d'information donnent des indications différentes sur l'état de connaissances mobilisé pour leur interprétation, dans la mesure où elles n'ouvrent pas les mêmes « voies » aux enchaînements monologiques. Certaines reprises sont incompatibles si l'énonciation sur laquelle elles se greffent est une question, alors que, si cette dernière communique le même type d'indication, mais est de forme assertive, la même reprise paraît possible. En fait, le caractère approprié de l'enchaînement avec *ça* sur une question dépend du contenu de ce qui est énoncé après le pronom anaphorique. Ce dernier doit être cohérent avec la représentation que l'auteur de la question se fait de l'état de connaissances de son destinataire. Rossari

en conclut que la question donne des indications sur la représentation que le locuteur se fait de l'état de connaissances de son destinataire. La gradation dans l'orientation des questions dépend du degré de force avec laquelle *p* est présentée dans l'état de connaissances du destinataire. Cette hypothèse est accréditée par les enchaînements qui exploitent la valeur argumentative d'une question comme ceux analysés par Anscombe & Ducrot (1983) : *Marie a besoin de travailler, donc est-ce qu'elle démissionnera ?* L'observation de ces enchaînements avec diverses formes de question (les interro-négatives orientées *est-ce que non P ?* ; les interro-positives *est-ce que P ?* ; les demandes d'adhésion de type *P, n'est-ce pas ?*) permet à Rossari d'introduire différents facteurs de variation quant à la représentation que le locuteur se fait de l'état de connaissances de son destinataire. Elle montre, par exemple, que les questions orientées par un enchaînement argumentatif de type *A, donc est-ce que P ?* mettent en jeu non pas une proposition *p*, mais la proposition contraire, en l'attribuant à un état de connaissances *futur* du destinataire. C'est par ce biais que son analyse rejoint celle de Ducrot & Anscombe (1983), qui associe aux questions prises dans un enchaînement argumentatif une valeur argumentative conforme à celle d'une assertion de contenu contraire.

Outre la perspective dynamique, les analyses de Berrendonner et de Rossari ont en commun de mettre au centre de l'explication linguistique de la question l'idée du refus de la part du locuteur de la prise en charge de la vérité de la proposition *p* « posée » ou « nommée » par la question. Berrendonner décrit ce refus comme une réfutation secondaire de l'assertion primaire de *p* ; Rossari le décrit en l'associant au fait que *p* n'est pas évaluable dans le *common ground*, i.e. l'état de connaissances commun aux deux interlocuteurs, mais uniquement dans l'état de connaissances du destinataire.

Nous fermons la page de cette introduction en reprenant un passage de l'article de Bergounioux, qui rappelle les failles de la linguistique que l'étude de la question a rendues visibles :

Comme elle [la question] avait sapé le postulat d'un primat logique dans la grammaire générale, comme elle avait décelé certaines insuffisances de la grammaire comparée, la question faisait surgir les lacunes d'une linguistique sans sociologie et celle d'une psychologie sans linguistique.

Si la question a joué jusqu'à présent ce rôle particulier d'un révélateur des insuffisances des approches en linguistique, il est d'autant plus intéressant de voir comment les théories modernes résistent à cette épreuve par la question.